

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1^{er} de chaque mois, ou commencer avec le 1^{er} numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Kolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

A nos lecteurs :—La vingt-deuxième année de la Gazette des Campagnes.

Recus de la Semaine : Mandement de Sa-Grandeur Mgr E.-A. Tachereau, archevêque de Québec, promouvant une encyclique du Souverain-Pontife, contre la franc-maçonnerie.—Pèlerinages vers le sanctuaire de Ste Philomène à Ste-Fétronille, Ile-d'Orléans.

Causerie Agricole : Moyen de rendre aux vieux arbres la vigueur qu'ils n'ont pas.

Sujets divers : Fabrication du beurre.—Ration d'entretien et ration de produit des vaches.—De la production du lait.—Verminière pour la nourriture des poules.

Choses et autres : Loi prohibant la fabrication de l'oléomargarine dans les Etats de New-York et de l'Ohio.—L'éleveur et l'importateur du bétail.

Recettes : L'herbe à cochons, contre la diarrhée et la dysenterie.—Plantes médicinales du potager.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval ;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par L. N. Gauvreau, éc. N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, éc., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse ; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBrouil.—Prix 60 cts.

La vingt-deuxième année de la "Gazette des Campagnes."

Avec le présent numéro, la Gazette des Campagnes entre dans sa vingt-deuxième année de publication. C'est un pas de plus pour qu'elle atteigne son quart de siècle ; mais la distance à parcourir d'ici là nous fait malheureusement prévoir qu'il y aura de nombreuses épines parsemées sur notre chemin, et cette perspective nous a tellement découragé que pendant un certain temps nous avons entretenu l'idée de cesser la publication de la Gazette des Campagnes. Celui qui nous a placé ici la sentinelle de la cause agricole a été témoin de notre découragement. Un seul mot de sa part nous a suffi pour nous rappeler à notre devoir : celui du sacrifice et de la persévérance au service de la plus belle des causes : l'agriculture. Le progrès agricole et la colonisation sont ce qu'on proclame partout absolument nécessaires pour assurer la richesse de notre pays ; nous avons la certitude d'avoir contribué à ce progrès, et ce succès nous récompense assez de nos sacrifices pour que nous n'en limitions pas l'étendue qu'à un travail de vingt-deux années. Nous comprenons cela, et nous continuerons notre œuvre malgré les obstacles de toutes sortes et presque incontrôlables qui nous sont suscités.

Nous le disons ici, le Révd M. F. Pilote, dévoué curé de la paroisse de St-Augustin, a été le fondateur de la Gazette des Campagnes ; nous n'avons été que l'instrument dont il s'est servi pour doter la paroisse de Ste Anne d'un journal d'agriculture, comme il l'avait dotée, quelques années auparavant, d'une école d'agriculture ; deux institutions qui sont chères à ce vénérable vieillard qui a été et qui est encore un vaillant champion de la cause agricole. Jusqu'à aujourd'hui nous n'avons cessé d'être l'objet de sa généreuse sollicitude ; il nous a amplement encouragés par ses conseils et les nombreux services qu'il nous a rendus. Nous avons manqué faiblir à notre devoir, et lorsque nous lui témoignâmes l'intention de cesser la publication de la Gazette des Campagnes, il y a un mois, voici ce qu'il nous écrivait : "Vous voulez discontinuer la Gazette des Campagnes. Quoi ! cette enfant bien-aimée, si bonne, vous allez la tuer ! Père cruel ! vous ne ferez pas cela..."